

La stratégie internationale de l'université Toulouse III - Paul Sabatier vise les axes géographiques avec lesquels elle entretient des relations naturelles et historiques : l'Europe, la rive sud de la Méditerranée, les universités des USA et du Canada ; les BRICS : le Brésil, la Russie et les nouvelles républiques de l'Est, l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud et Madagascar. L'UT3 privilégie les échanges structurés intéressants l'enseignement et la recherche en s'appuyant sur des co-diplomations, des cotutelles de thèse des enseignements délocalisés ainsi que sur des structures de recherche développée en commun. Administrativement, le département des relations européennes, internationales et de la coopération (DREIC) vient en support. Il est dans des locaux neufs à l'entrée de l'université : l'accueil des étudiants y est facilité, l'ensemble du personnel hors contrat de gestion européen, a un statut permanent. Les échanges d'étudiants sont gérés grâce au logiciel MOVEON et un recensement de l'ensemble des coopérations européennes et internationales a été effectué.

A l'échelon collectif, l'UT3 défend une politique incitative vis-à-vis des personnels pour qu'ils mettent en place des structures facilitant la mobilité des étudiants et des chercheurs. Chacun des huit axes géographiques est organisé en commission auquel participe l'ensemble des composantes de l'université. Elles sont dotées d'un budget propre qui leur sert à initier des relations dans le cadre de l'enseignement et de la recherche à la suite d'appels à projets. Elles incitent notamment (soutien financier et administratif) pour l'enseignement : le dépôt de projet Erasmus Mundus, les co-diplomations, les cotutelles de thèse ; pour la recherche : le dépôt de structure de recherches internationales. Lorsque ces projets sont en place, ils sont soutenus par l'université via des crédits spécifiques, des décharges de service et des postes de professeurs invités. Le développement d'actions en commun avec le centre hospitalier universitaire est recherché.

La mobilité étudiante sortante est incitée par une information vers les étudiants grâce à un réseau de 60 enseignants coordinateurs des échanges répartis dans toutes les composantes. 540 heures de décharge sont attribuées chaque année académique à l'ensemble des coordinateurs afin d'entretenir, développer les accords institutionnels et accompagner les étudiants dans leurs projets de mobilité. Les coordinateurs sont également chargés de développer des collaborations avec des entreprises afin de permettre aux étudiants de trouver des stages, pour le niveau des DUT, licence professionnelle et Master 2 professionnel, diplôme pour lesquels un stage en entreprise est intégré dans le cursus. Un effort particulier est réalisé vers les formations de santé afin de permettre la reconnaissance des crédits ECTS obtenus dans les universités partenaires et développer les mobilités en études dans ses facultés.

Une enveloppe budgétaire de 100 000 € est dédiée au soutien de la mobilité sortante des étudiants de la licence 2 (DUT inclus) au Master ; des bourses de 1000 € sont données aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage non financé par une autre bourse existante (bourse Erasmus, de l'État ou de la région Midi-Pyrénées sur critères sociaux). Des bourses aux étudiants en thèse sont disponibles pour une mobilité intéressant leur sujet ou un éventuel post-doctorat. La mobilité sortante des personnels administratifs relève généralement des déplacements dans le cadre de la gestion des programmes européens et internationaux, de la mobilité vers les salons internationaux, voire de demandes dans le cadre des appels d'offres des axes géographiques. La mobilité sortante des chercheurs et enseignants chercheurs est facilitée par un appel d'offres annuel.

La mobilité étudiante entrante est développée grâce au projet Erasmus Mundus, à une volonté d'harmonisation des programmes (notamment médicaux) à l'échelle européenne, un accueil

personnalisé qui sera encore renforcé en 2014, à la multiplication des enseignements en anglais, au complément de bourses doctorales accordées par les laboratoires et à la prise en charge des frais de manipulation pour les étudiants en thèse par les laboratoires.

La mobilité entrante des enseignants chercheurs est basée sur 50 à 150 mois de professeurs invités (selon les années et les supports) qui lisent en priorité les structures internationales labellisées.

Les objectifs fixés à cette stratégie sont : d'accroître significativement dans les trois ans notre mobilité entrante et sortante malgré la crise économique qui pénalise durement les étudiants issus des milieux modestes, d'accroître le niveau des étudiants entrants, que ce soit leur niveau académique ou leur niveau en langues, d'augmenter les structures de recherches internationales labellisées, de développer les diplômes et les thèses en commun, les enseignements délocalisés, de déployer des structures de recherche et d'enseignement européennes et internationales.